

Jury du Prix Tony GARNIER - Jeudi 5 Décembre 2024

**Hommage à Jean-Noël CARPENTIER
membre du Jury, décédé le 20 Novembre 2024**

Notre Jury du Prix d'urbanisme Tony GARNIER est à nouveau endeuillé (rappelons à notre mémoire les noms de Max QUERRIEB, Janine ROBERT-GARDENT, Michel MAROT, Jean-François LEROUX-DHUYS, Francis LE DORE).

Nous venons d'apprendre la disparition brutale et imprévisible de Jean-Noël CARPENTIER, quelques jours seulement après qu'il ait connu lui-même, l'atteinte du mal qui l'a emporté.

La sélection de l'existence est injuste; elle affecte le plus juste d'entre nous.

Au nom de nous tous, je veux évoquer les cinq années que nous avons passées ensemble - et ce que nous lui devons.

Je me souviens personnellement, avec une grande émotion, du premier entretien que j'ai eu avec lui, ici-même, pour nous expliquer sur l'histoire, les objectifs et les enjeux du Prix Tony GARNIER.

Il a tout de suite adhéré à l'idée et à la méthode de cette promotion pédagogique à l'égard des jeunes et futurs professionnels de l'urbanisme et des profondes mutations de la politique urbaine, imaginées et prévues par les créateurs de cette fondation.

Rappelons que le Prix national d'urbanisme et d'architecture urbaine Tony GARNIER est décerné chaque année à un urbaniste, architecte et/ou paysagiste, diplômé depuis moins de cinq ans, à la suite d'un concours public portant sur un projet de développement, de renouvellement et d'aménagement répondant à une question urbaine d'actualité, dont la stratégie de mise en oeuvre est négociée avec un Jury pluridisciplinaire.

L'enthousiasme naturel de Jean-Noël CARPENTIER envers des études préventives et des actions prospectives, complétant, disait-il, son propre parcours professionnel, intellectuel et politique, lui permettait de nous assurer de son engagement et de sa participation active ici, comme dans sa mission d'élu.

Jean-Noël CARPENTIER était maire de Montigny-les-Cormeilles depuis 2009 et député du Val d'Oise de 2012 à 2017 (mandat laissé ensuite à sa suppléante, au profit exclusif de celui de maire, à partir de la loi sur le non-cumul des mandats, en 2017). Il était membre du Mouvement des Progressistes (le MDP), et de la Mouvance, écologiste des élections européennes.

Après une multiple formation de militant à l'UNEF et au PCF, de licence d'histoire, de droit de l'urbanisme, de diagnostic territorial à l'ENPC, d'ingénierie urbaine au BERIM, d'écriture d'ouvrages (parmi lesquels: Le maire, l'architecte, le centre-ville et les centres commerciaux; et le livre: Ville végétale, Ville écolo), il a complété ses expériences professionnelles et politiques par une formation universitaire,

de démarche VAE, diplômée Master 2 d'urbanisme et aménagement auprès de l'Ecole urbaine de Paris (IUP de Créteil).

Il a montré qu'il était doué d'une véritable sensibilité urbaine et d'un esprit de stratégie d'anticipation.

Depuis 2010, à la suite de nombreuses opérations d'aménagement autour d'un réseau de petits bois, sanctuarisés, révélant les potentialités des quartiers et du site existants, il s'est engagé dans un grand projet urbain innovant de centre-ville pour Montigny, avec l'Etat, la Région et les Communes voisines, afin de reconvertis le tissu franchisé de grande distribution de la Patte d'oie d'Herblay et de la RD14; afin surtout de réunifier le territoire communal entre ZUP et centre historique, - cela avec l'urbaniste David MANGIN. Cette entreprise gigantesque en cours de négociation foncière, illustre la vision créatrice de son initiateur, - et sa prédisposition à notre rencontre.

Ainsi, depuis 2020, Jean-Noël CARPENTIER avait accepté de siéger dans notre Jury, comme personnalité de l'urbanisme, dont il représentait une spécificité très rare d'association d'ancien parlementaire, de maire, d'urbaniste et d'auteur de livres remarquables sur la ville; il mettait, cela, également, en pratique dans le renouvellement urbain des quartiers, du cœur et des périphéries de sa propre commune.

Enfin, il nous faisait bénéficier de l'intégrité et de la justesse de ses évaluations ainsi que de ses acquis de militant pour repenser la ville sédimentée et intégrer l'intervention citoyenne.

L'histoire de notre institution, fondée auprès de l'Académie d'architecture, il y a plus de 40 ans, à la suite d'une formation universitaire dont elle avait repris le principe pédagogique, gardera la mémoire du rôle très actif et progressiste que Jean-Noël CARPENTIER a imprimé, pendant ses années de participation.

Profondément attristé par la perte soudaine de cet éminent membre du Jury, aussi par le vide que va créer son absence dans notre groupe, j'exprime, en notre nom, nos sincères remerciements à son influence et à l'amitié joyeuse qu'il a apportées à chacune de nos rencontres et de nos séances.

Bertrand de TOURTIER
Président du Jury
du Prix Tony GARNIER

